



Revue de Presse

de l'Observatoire National de la Migration

Octobre 2018

observatoire
medias
actualite
chiffres
articles
statistiques
droits migrants
approche
frontières
communication
developpement
traitement
M
migration
articles
suivi
stratégie
données
retour
discours
repatriement
evenements

INTRODUCTION GENERALE

La revue de presse du mois d'Octobre 2018 de l'Observatoire National de la Migration comporte deux parties :

- La première partie regroupe quelques chiffres clés sur la migration
- La deuxième partie regroupe les différents titres parus dans la presse écrite et numérique au cours de ce mois. Elle comporte 4 axes à savoir :
 - L'action gouvernementale
 - La migration irrégulière
 - La migration des compétences
 - Quelques extraits de la presse internationale sur la migration

Chiffres clés sur la migration



119.369 migrants irréguliers sont arrivés en Italie en 2017 alors que le nombre de victimes en 2016 est de 5000 selon un rapport publié par les Nations Unies.

Selon les statistiques du Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR), La Tunisie est classée au 5^{ème} rang des pays pourvoyeurs de migrants clandestins en Europe en 2018.

Le classement 2018 du HCR des pays fournisseurs de migrants illégaux

- 1er- Guinée (12%)
- 2e- Syrie (10%)
- 3e- Mali (9%)
- 4e- Maroc (8%)
- 5e- Irak (7%)
- 6e- Tunisie (5%)
- 7e- Côte d'Ivoire (5%)
- 8e- Afghanistan (5%)
- 9e- Erythrée (4%)

Revue de Presse

Action Gouvernementale

عقد كاتب الدولة للهجرة والتونسيين بالخارج عادل الجربوعي، صباح الجمعة 19 أكتوبر 2018 بفيينا، ندوة صحفية مشتركة مع مدير عام المركز الدولي لتنمية سياسات الهجرة ووزير الخارجية النمساوي السابق Michael Spindelegger. وذكر كاتب الدولة بالتعاون المشترك بين تونس والاتحاد الأوروبي في عدة مجالات وخاصة في مجال الهجرة والسعي إلى تسهيل التأشيرات والتنقل.

كما أكد على موقف تونس الرفض لتركيز منصات لقبول المهاجرين غير الشرعيين المرشحين من أوروبا، باعتبار أن تونس ليست ببلد عبور أصلا ولا يمكن إذن الحديث بالمرّة على إقامة هذه المنصات.

Une délégation du parlement des pays bas visite l'observatoire national de la migration

ONM 22-10-2018

Une délégation de la Commission de Justice et de Sécurité de la Chambre des Représentants du Parlement des Pays Bas, accompagnée de M.Hans van Vloten Dissevelt, Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas en Tunisie, a effectué une visite de courtoisie à l'Observatoire National de la Migration le 22 Octobre 2018.



A cette occasion, les membres de la délégation ont pris connaissance des activités et des missions de l'ONM avant de lancer un débat sur la question migratoire et l'importance d'avoir une approche globale de ce phénomène. La réunion a également porté sur le contexte mondial et les tendances migratoires, les attentes des jeunes Tunisiens par rapport au contexte politique et socio-économique. Les membres de la délégation ont notamment souligné la nécessité d'une réflexion commune sur les solutions et les moyens de réguler les migrations, comme ils ont souligné l'importance de tisser des liens et des échanges avec les institutions similaires œuvrant dans le domaine.

Au cours de cette visite en Tunisie, cette délégation s'est entretenue également avec les membres de la Commission des Affaires des Tunisiens à l'étranger au sein de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) et avec le Secrétaire d'Etat chargé de l'Immigration et des Tunisiens à l'étranger auprès du ministre des Affaires Sociales.

وفد برلماني عن لجنة العدل والأمن بمجلس النواب الهولندي في زيارة لكتابة الدولة للهجرة

MAS 22-10-2018

استقبل كاتب الدولة للهجرة والتونسيين بالخارج عادل الجربوعي، صباح الاثنين 22 أكتوبر 2018 بوزارة الشؤون الاجتماعية، وفدا برلمانيا عن لجنة العدل والأمن بمجلس النواب الهولندي، برئاسة النائب Malik Azmani.

وذكر كاتب الدولة خلال اللقاء بمجهودات تونس في مجال تنظيم الهجرة ومكافحة الهجرة غير الشرعية والتعاون مع الاتحاد الأوروبي ودوله الأعضاء من أجل مزيد دعم الاستثمار والتشغيل في تونس وضرورة تعزيز فرص الهجرة المنظمة أمام اليد العاملة والكفاءات التونسية. وحضر اللقاء سفير المملكة الهولندية بتونس Ton Lansink.



Jhinaoui : La migration légale pour permettre aux jeunes tunisiens d'aller en Europe

Leaders 23-10-2018

La question de la migration clandestine a été soulevée ce jeudi 25 octobre 2018 par le ministre des Affaires Etrangères, Khemaïes Jhinaoui. « Nous ne ménageons pas nos efforts pour faire en sorte qu'aucun tunisien ne se rende en Europe clandestinement, mettant ainsi sa vie en péril », a-t-il déclaré sur Mosaïque FM.



D'un autre côté, le chef de la diplomatie tunisienne a indiqué que la Tunisie travaille sur l'élargissement de la migration légale avec les parties européennes. « Cette initiative permettra aux jeunes tunisiens, notamment les hauts diplômés, d'accéder au marché européen du travail », a-t-il précisé.

Interpellé, d'autre part, sur la question de la mise en place d'une plateforme d'accueil des réfugiés en Tunisie, Khemaïes Jhinaoui a souligné que l'Europe n'a jamais adressé une telle demande aux autorités tunisiennes. « De toute façon, la Tunisie refuse d'abriter de telles structures sur son territoire », a-t-il ajouté.

استقبال رئيس لجنة التونسيين بالخارج ورئيس تآف الجمعيات بإيطاليا

MAS 23-10-2018

استقبل كاتب الدولة للهجرة والتونسيين بالخارج عادل الجربوعي، صباح الثلاثاء 23 أكتوبر 2018 بوزارة الشؤون الاجتماعية، رئيس لجنة التونسيين بالخارج بمجلس نواب الشعب رمزي بن فرج ورئيس تآف جمعيات التونسيين بإيطاليا. واطلع كاتب الدولة خلال اللقاء على أنشطة عدد من الجمعيات المهتمة بالتونسيين المقيمين في إيطاليا، كما استمع إلى عدد من مشاغل الجالية للعمل على الاستجابة لها.



La Tunisie et l'Union Européenne étudieront les moyens de développer la migration régulière des tunisiens vers les pays européens

huffpostmaghreb.com 25-10-2018

En marge de la visite du président de la commission européenne Jean-Claude Juncker en Tunisie, jeudi et vendredi, le ministre tunisien des Affaires étrangères Khemaïes Jhinaoui, a réaffirmé, dans une déclaration à la presse que la Tunisie travaille en étroite collaboration avec l'Union Européenne afin de trouver des moyens de renforcer la migration régulière entre la Tunisie et l'espace Schengen.

“Nous sommes sur le point d’étudier avec notre partenaire européen de nouveaux moyens afin d’enraciner et d’élargir la migration régulière pour permettre à nos jeunes, particulièrement les diplômés chômeurs, de pouvoir accéder à l’espace européen et notamment le marché du travail européen” a-t-il déclaré expliquant que “la Tunisie fait tout pour qu’aucun tunisien n’aille de façon clandestine en Europe, et ce afin de protéger leurs vies”.



Interrogé sur la possibilité de voir des plateformes de débarquements de migrants en Tunisie, Khemaies Jhinaoui a de nouveau été catégorique: “Tout d’abord, notre partenaire européen ne nous a jamais demandé à ce qu’une telle plateforme soit réalisée en Tunisie. Ensuite, la Tunisie l’a dit haut et fort: Elle ne peut accueillir de telles plateformes” a-t-il martelé réaffirmant le refus de la Tunisie si jamais cela venait à être demandé par la partie européenne.

Le 29 juin dernier, le chef de la diplomatie tunisienne avait déjà rejeté une telle possibilité, en marge de sa rencontre avec l’envoyé spécial des Nations-Unies pour la Libye. Il avait alors affirmé qu’“il y a d’autres comportements pour résoudre cette crise migratoire”.

Il avait alors appelé à encourager la migration régulière

“L’Europe a besoin d’un apport démographique venant d’en dehors de l’Europe alors que dans les pays du sud de la Méditerranée, dont les pays d’Afrique du Nord, il y a la volonté de la part de nombreux jeunes chômeurs de travailler en Europe” avait-il expliqué ajoutant que “ce sujet ne pourra pas être traité en rejetant l’autre, en créant des ‘plateformes de débarquements’. Il nécessite, de la part de toutes les prenantes, un partenariat gagnant-gagnant pour l’intérêt de l’Europe mais aussi des pays du sud”.

Les dirigeants des pays de l’UE ont bouclé un accord le 29 juin dernier sur les migrations, qui propose une “nouvelle approche” avec la création de “plateformes de débarquements” de migrants en dehors de l’UE pour dissuader les traversées de la Méditerranée.

Interrogé par le journal belge Le Soir, l’ambassadeur de Tunisie auprès de l’Union Européenne Tahar Cherif avait déjà rappelé le refus du chef du gouvernement tunisien face à cette question: “La question a été posée au chef de notre gouvernement il y a quelques mois déjà lors d’une visite en Allemagne, elle a été posée aussi par l’Italie, et la réponse est claire : c’est non ! Nous n’avons ni les capacités ni les moyens d’organiser ces centres de rétention. Nous souffrons déjà beaucoup de ce qui se passe en Libye, qui a d’ailleurs été l’effet d’une action européenne”(..)

Junker : Il n'y aura pas de camps d'accueil de clandestin en Tunisie

Kapitalis 26-10-2018



Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne (CE), a annoncé que la Tunisie sortira bientôt de la liste grise des pays tiers à haut risque de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

Cette nouvelle a été annoncée lors d'un point de presse conjoint du chef du gouvernement, Youssef Chahed, et de M. Juncker, à Dar Dhiafa, à Carthage, banlieue nord de Tunis, aujourd'hui, vendredi 26 octobre 2018, au lendemain de l'annonce, par le président de la CE, au cours du premier jour de sa visite à Tunis, du retrait de la Tunisie de la liste noire.

Le président de la CE a, par ailleurs indiqué qu'aucun camp de réfugiés pour migrants clandestins ne sera mis en place en Tunisie, mettant ainsi fin aux affirmations de certains responsables européens à ce sujet, dont Theo Francken, secrétaire d'État belge à l'Asile et la Migration. On sait que la Tunisie, sondée à ce sujet, avait opposé une fin de non-recevoir à un tel projet.

Jean-Claude Juncker a également indiqué que la Tunisie fera bientôt partie d'un programme européen de protection du changement climatique.

En 2020, les jeunes tunisiens feront partie du programme « *Europe créative* » visant à faire augmenter le nombre d'étudiants en Europe, a-t-il également indiqué.

Migration irrégulière



L'émigration vers l'Europe n'est pas un phénomène nouveau en Tunisie car elle date depuis 1970. Par contre, l'émigration irrégulière (la Harga) entre les côtes tunisiennes et italiennes a commencé en 1990 lorsque l'Italie a ratifié les accords Schengen imposant ainsi des visas d'entrée pour les ressortissants tunisiens.

Une étude élaborée par le Forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES) montre qu'avant la révolution de 2011, 30% des Tunisiens de moins de 35 ans exprimaient le désir de migrer vers l'Europe. En raison de la crise économique qui ne cesse de frapper le pays durant la période de transition démocratique, ce chiffre a grimpé à 54% en 2017.

La recrudescence de l'émigration clandestine à partir de 2015 s'est traduite par des chiffres très alarmants. En effet, 119.369 migrants sont arrivés en Italie en 2017 alors que le nombre de victimes en 2016 est de 5000 selon un rapport publié par les Nations Unies.

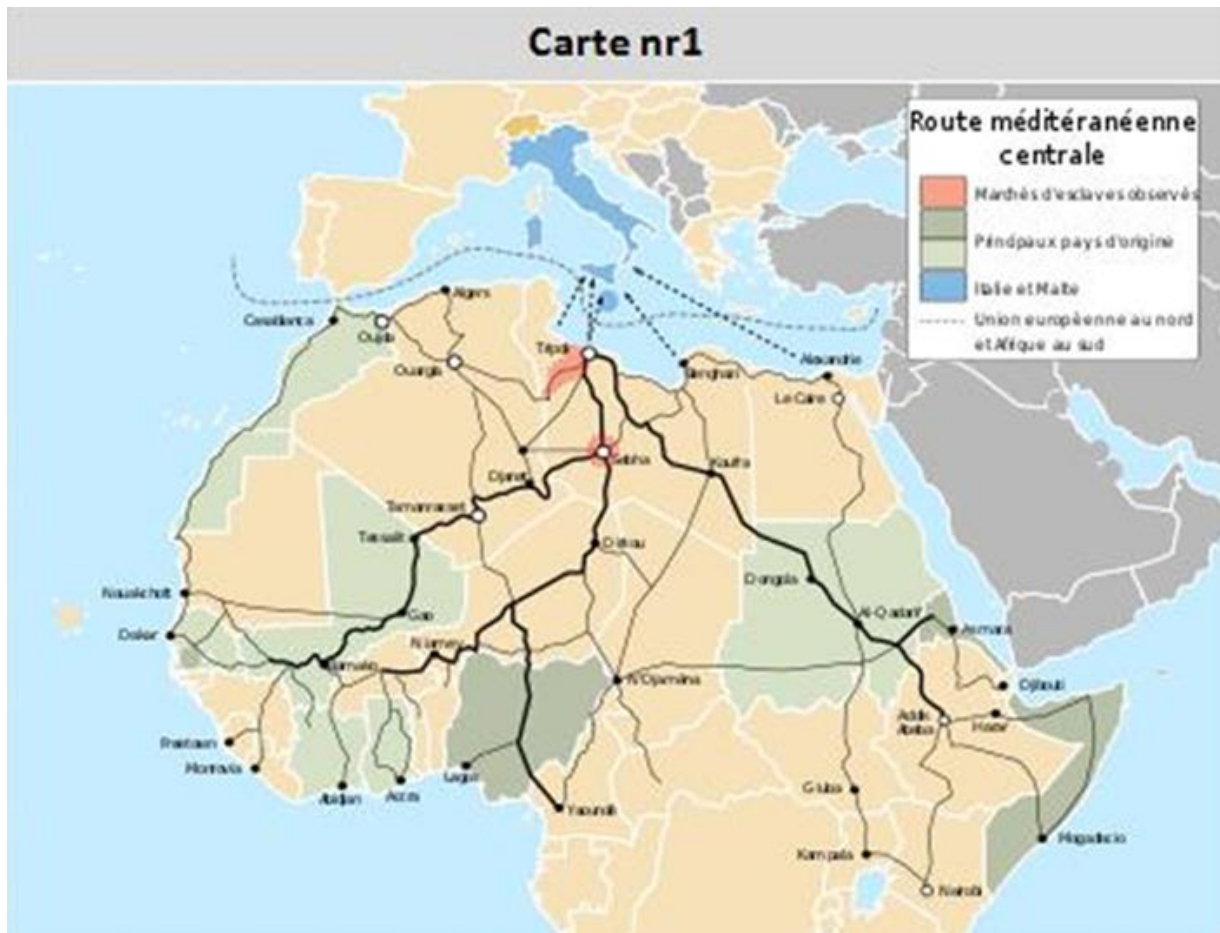
Face à cette situation préoccupante, l'Europe cherche à coordonner avec les pays de transit en vue de trouver une solution à ce qu'elle considère une menace asymétrique qui pèse sur la sécurité de l'Occident.

Aujourd'hui, les causes de l'émigration irrégulière sont connues et toute solution au problème doit passer par une combinaison de mesures politiques, économiques, sociales et sécuritaires.

Sachant que les mesures politiques et socio-économiques ont fait l'objet de plusieurs études, le présent article est consacré à l'explication du volet opérationnel de l'émigration irrégulière. Une explication sans laquelle toute mesure sécuritaire reste incomplète et non concluante.

Ainsi, après une présentation succincte de l'importance géographique de la Tunisie qui fait du pays un tremplin pour l'Europe, je prendrai en détails la conception de l'opération d'émigration clandestine avant de proposer les actions à entreprendre pour interdire ou contrer cette opération.

1. Importance géographique de la Tunisie



Selon une carte tracée par l'Union Européenne, les flux de l'émigration clandestine à destination de l'Europe suivent trois routes en mer méditerranéenne : La route occidentale qui passe par Gibraltar, la route centrale qui passe par la Tunisie et la Libye (carte nr1) et la route orientale qui passe par la Turquie et la mer Egée.

Sur cette route centrale, la Tunisie occupe une place privilégiée. En effet, située sur le canal de Sicile qui constitue un pont entre l'Afrique et l'Europe et marquée par des conditions météorologiques clémentes sur la quasi-totalité de l'année, elle offre plusieurs possibilités pour rallier l'Italie (carte nr2):

Au nord, on trouve deux routes : La Galite-La Sardaigne (130 km) et Bizerte-Mazzara (175km).

le nord-est présente trois options : Kélébia-Pantelleria (70km), Al Hawaria-Mazzara (160km) et Béni Khiair-Lampedusa (195km).

au sud, trois autres itinéraires vers Lampedusa : à partir de Chebba (135km), de Kerkennah (140km) et de Zarzis (250km).

Carte nr2: routes et distances



En outre, la Tunisie est devenue le seul pays de transit après la fermeture des routes partant de la Libye. En effet, le flux d'émigrés à partir de ce pays a significativement tari suite à la signature d'un mémorandum d'entente le 2 février 2017 entre Rome et Tripoli (appuyé par les dirigeants européens dans la déclaration de Malte). Aux termes de cet accord, l'Italie doit coopérer avec les forces armées et les garde-frontières libyennes afin de juguler l'afflux de migrants illégaux. Un dispositif a été alors mis en place et 20.000 émigrés ont été interceptés en 2017 et reconduits en Libye, dans des centres de détention. Ainsi, le flux venant essentiellement des pays du Sahel africain a basculé sur le territoire tunisien.

2. Déroulement d'une opération d'émigration clandestine

De prime abord, il est à signaler que Les voyages clandestins sont organisés par des réseaux criminels. Le trafic est devenu transnational et apporte beaucoup d'argent. Une étude publiée par le journal d'actualités américain « The Christian Science Monitor » souligne « l'apparition de groupes mafieux d'envergure internationale italiens, albanais, libyens et autres » qui se livrent à ce trafic et gagnent 400 milliards de dollars à travers leurs actions qui englobent toute la région. Selon la même étude, Le candidat à l'émigration clandestine à partir de la Tunisie doit dépenser entre 3000 et 8000 dinars.

L'organisation d'une opération d'émigration irrégulière passe par trois phases :

2.1. La phase de recrutement

Il s'agit de se servir d'agents et intermédiaires pour chercher et d'identifier les postulants à l'émigration sur le territoire national. Les quartiers pauvres et les zones grises du pays sont visés en priorité. Le contact se fait soit directement de bouche à l'oreille dans les cafés et les lieux publics soit par internet et notamment à travers les réseaux sociaux. Ceux qui viennent des pays étrangers sont recrutés et regroupés dans les pays limitrophes avant de les transférer par des passeurs en Tunisie.

2.2. La phase de préparation logistique

Tout d'abord, il faut trouver des caches (locaux) où regrouper les postulants au voyage et stocker des vivres pour subvenir à leur besoin durant la période d'attente. Ensuite, on prévoit le moyen de transport. Il est généralement un moyen vétuste acheté à moindre coût pour effectuer un aller sans retour (canot pneumatique, embarcation ou un vieux chalutier). Ce moyen est dépourvu de tout équipement de sécurité, de navigation et de communication. Enfin, le chef de réseau doit coordonner avec ses agents locaux et ses pairs à l'étranger pour fixer les moyens et les procédures nécessaires pour passer et/ou diriger les émigrés sur le lieu du regroupement. Cette phase englobe aussi une collecte de renseignement sur les dispositifs de sécurité déployés sur le théâtre de l'opération.

2.3. Phase de préparation du transit

C'est la phase la plus importante car elle fait appel à une bonne expérience pour choisir l'itinéraire, la période propice au voyage et le passeur (patron) qui sera chargé de la traversée.

2.3.1. Choix de l'itinéraire: Le choix de la route doit prendre en compte la caractéristique physique du milieu marin, la sûreté du transit et le temps mis pour la traversée:

La route La Galite-La Sardaigne est relativement longue (130km). Elle traverse une zone connue par la faible densité du trafic maritime et le mauvais temps. Elle est donc favorable à la détection radar (difficulté de dissimulation) et défavorable à la navigation des petites embarcations.

Les deux routes à destination de Mazzara à partir de Bizerte (175km) et de Hawaria (160km) sont similaires. Elles sont longues et traversent une zone de séparation de trafic par laquelle passe plusieurs centaines de navires par jour. La zone est caractérisée par des courants giratoires relativement forts. Elle est donc favorable à la dissimulation mais défavorable à la navigation des petites embarcations.

La route Kélébia-Pantellaria est la plus courte (70km). Cependant, elle est risquée en raison des patrouilles, de la couverture radar et du dispositif de sécurité mis en place par les autorités italiennes.

La route Béni Khiar-Lampedusa (195km) est longue et traverse une zone peu fréquentée sur une grande partie de l'année. Elle est donc très défavorable à l'emploi des embarcations pneumatiques qui sont handicapées par le manque d'autonomie et le mode de propulsion.

Les deux routes à destination de Lampedusa à partir de Chebba (135km) et de Kerkenah (140km) sont très similaires. Elles ont la même distance et traversent la zone de pêche réservée délimitée par l'isobathe de 50m (la zone verte sur la carte nr3). C'est une zone de haut fond qui s'étend jusqu'aux approches de Lampedusa. Cette zone est très hospitalière pour les petits navires. Elle est fréquentée par plusieurs milliers de chalutiers et embarcations. L'environnement est donc très favorable à la navigation et la dissimulation.



La route Zarzis-Lampedusa est la plus longue (250km). L'emploi de petites embarcations sur cette route est très risqué à moins qu'elles soient utilisées comme relais pour rallier une plate-forme plus grande stationnée au large (navire ou chalutier).

2.3.2. Le critère de compétence: Les îles Kerkennah se distinguent par le nombre de compétences (des anciens pêcheurs) qui coopèrent avec les réseaux criminels. Ces pêcheurs reconvertis en passeurs sont chargés de la traversée. Cette reconversion s'explique par une pollution maritime qui a mis ces gens de mer au chômage. En effet, les déchets chimiques provenant des industriels dont notamment Thyra Petroleum Services (TPS) et Petrofac ont dégradé l'environnement marin détruisant ainsi la faune marine (poissons, poulpes et éponges). victime de cette pollution et de la pêche illicite, la mer n'est plus généreuse comme au bon vieux temps. D'après The Christian Science Monitor, "les pêcheurs gagnaient jusqu'à 40\$ - 100\$ par jour (entre 100 et 250 dinars tunisiens). Maintenant, ils ont du mal à gagner 4 à 7\$ (entre 10 et 17 dinars) par jour". Ils se sont alors livrés aux contrebandiers et leurs embarcations sont vendues aux réseaux criminels à un coût qui fait trois fois le prix réel.

C'est cette qualité de pêcheur qui explique l'enrôlement des Kerkéniens dans les réseaux de trafic de migrants. Les statistiques du ministère de l'intérieur montrent que la majorité des patrons d'embarcations arrêtés lors des opérations avortées sont originaires de l'archipel.

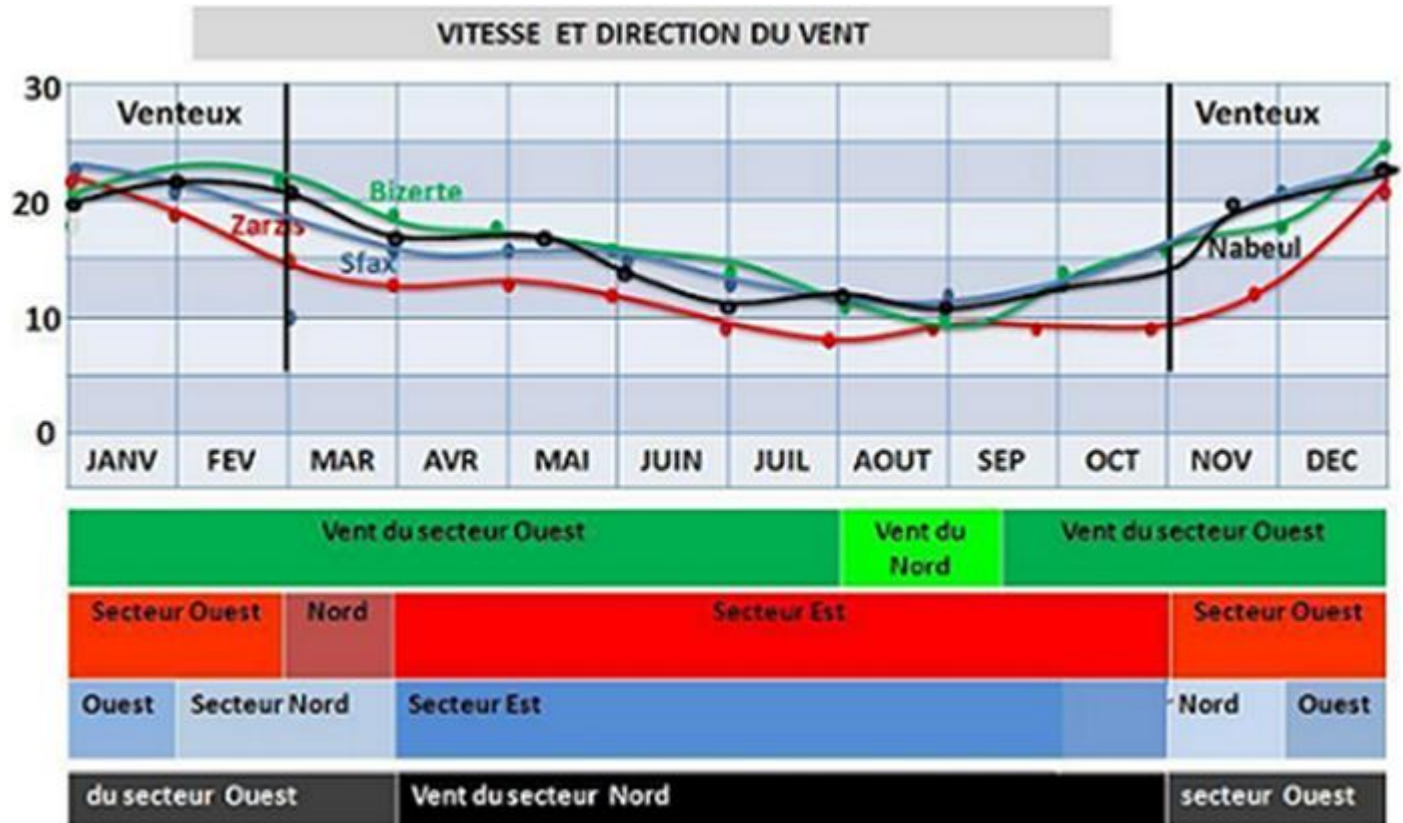
2.3.3. Le choix de la période et lieu d'embarquement:

C'est le critère le plus important pour décider de l'exécution de l'opération. Tout s'explique par la force et la direction du vent. Une étude élaborée par l'Institut Tunisien des Etudes Stratégiques (ITES) montre des chiffres très significatifs tirés à partir des opérations avortées en 2017:

le gouvernorat de Sfax est classé premier sur la liste avec 62 opérations suivi par Nabeul (34 opérations), Bizerte (24 opérations) et Zarzis (11 opérations). En outre, les statistiques montrent que 60% de ces

opérations sont effectuées pendant les mois de septembre et d'octobre, 14% pendant juin et juillet. Le reste (26%) est réparti sur toute l'année. Ceci s'explique par la force et la direction (moyenne sur toute l'année) du vent dans ces régions (voir tableau).

En effet, dans la région de Sfax, le vent atteint sa force la plus faible durant septembre et octobre (inférieur à 10 km/h). Il souffle du secteur Est engendrant de petites vagues qui ne gênent pas le mouvement des embarcations qui naviguent bout au vent (face au vent). Les accidents qui surviennent durant cette période sont causés essentiellement par un manque de stabilité en raison d'un excès de chargement. Ces caractéristiques du vent qui s'ajoutent aux caractéristiques physiques de l'environnement et aux compétences des pêcheurs font de Kerkénah le port préféré pour l'embarquement.



Le fait que Nabeul et Bizerte occupent respectivement la deuxième et la troisième place s'explique par le vent du secteur Ouest qui souffle sur ces régions et qui pousse les embarcations (vent arrière) sur les côtes de Pantellaria et Mazzara. Les itinéraires partant de la Galite vers la Sardaigne et de Béni Khiar vers Lampedusa, qui sont déjà discriminés par le facteur physique, sont écartés en raison du vent très défavorable (vent de travers). La place occupée par Zarzis (4ème place) s'explique uniquement par sa proximité des frontières libyennes et par le vent modéré qui domine la région.

3. Comment lutter contre le fléau ?

Tout d'abord, il faut signaler que nos voisins européens déploient leur force (Opération Sofia) sur nos frontières et cherchent à s'ingérer dans nos affaires intérieures sous prétexte de lutter contre l'immigration clandestine. Plusieurs déclarations de responsables européens rentrent dans ce sens:

Le 15 février 2011, le ministre de l'intérieur italien Roberto Maroni propose de déployer des policiers italiens en Tunisie. Le 9 avril de la même année, il parle de « débarquement » de 22.000 Tunisiens sur les côtes italiennes.

Le 26 mai 2011, le député maire de Nice, Christian Estrosi, déclare "On constate aussi qu'une partie d'entre eux (les imigrés) – et cela est plus grave – appartiennent aux 10 000 délinquants condamnés et évadés des prisons."

Le 3 juin 2018, le nouveau ministre italien de l'Intérieur Matteo Salvini déclare « Il y a de plus en plus de migrants clandestins qui arrivent de Tunisie ici. Ce ne sont pas des réfugiés de guerre mais bien souvent des délinquants et ex-détenus. »

Dans son projet de rapport 2018/2044(INI), la commission spéciale sur le terrorisme demande au parlement européen « que le mandat de l'opération EUNAVFOR MED Sophia soit étendu et que sa portée territoriale soit élargie afin de mieux répondre à l'évolution des schémas migratoires tels que les débarquements fantômes en provenance de la Tunisie, et que la lutte contre le terrorisme soit spécifiquement couverte par son mandat ». Elle propose aussi de « saisir Conseil de sécurité de l'ONU en vue d'adopter une résolution permettant à Sophia d'accéder aux eaux territoriales des États côtiers afin d'effectuer des contrôles sur les navires suspects ».

Ensuite, il faut appliquer les textes juridiques propres à la matière :

le Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée en 2000.

notre réglementation intérieure en matière de lutte contre l'émigration clandestine et notamment la loi du 3 février 2004 relative à la traite des personnes et au trafic des migrants.

Les accords bilatéraux (avec la France et l'Italie) concernant les migrants.

Sur le plan opérationnel, la lutte doit se baser sur deux volets ; le renseignement et l'intervention. Le renseignement est la seule solution pour compenser le manque de moyens matériels dont souffrent nos unités.

Aujourd'hui, l'intervention est handicapée par le manque d'unités navales et la diversité des intervenants en mer qui appartiennent aux différents ministères (marine nationale, garde maritime nationale et douane). Pour assurer notre souveraineté sur les espaces maritimes qui nous reviennent de droit et remplir nos missions en mer (dont la lutte contre l'émigration clandestine), il faut agir en deux directions :

Adopter le concept de la sauvegarde maritime pour assurer la synergie des efforts entre tous les intervenants en mer,

Déployer nos unités en fonction des impératifs du moment. A titre d'exemple, basculer des unités sur le port de Sfax, durant les mois de septembre et d'octobre pour couper la route à l'émigration clandestine entre Kerkennah et Lampedusa.

Ainsi, ce sont quelques idées proposées aux décideurs pour les éclairer sur le côté opérationnel de l'émigration irrégulière. La guerre contre ce fléau ne peut être gagnée qu'avec la combinaison de mesures d'ordre économique et social.

Lassaâd Bouazzi

Officier retraité de la marine nationale

Migration : 16 Tunisiens sauvés au large des côtes Tunisiennes

Mosaïque Fm 06-10-2018

Une unité de la garde nationale maritime a sauvé, ce samedi 6 octobre, 16 Tunisiens âgés entre 16 et 42 ans trouvés à 75km à l'est de Kerkennah.



Ils ont avoué avoir quitté les côtes de Zarzis dans la nuit du 4 au 5 octobre afin de migrer clandestinement vers l'Italie. Ils ont été redirigés vers le port de Zarzis et transférés à la garde nationale afin de finaliser les procédures.

Tunisie: un migrant tunisien de 23 ans mort noyé, cinq autres portés disparus et cinq secourus

Maghreb Emergent 08-10-2018

Le corps d'un migrant tunisien âgé de 23 ans a été repêché dimanche au large des côtes sud-est de la Tunisie, tandis que cinq autres ont pu être secourus après le naufrage de leur embarcation, a-t-on appris de source sécuritaire à Zarzis.

On précisait de même source que 11 clandestins au total se trouvaient à nord de cette embarcation partie de Zarzis dans la nuit de samedi à dimanche en direction de l'île italienne de Lampedusa.

Cinq clandestins sont encore portés disparus, alors qu'une large opération menée par la Garde maritime renforcée par la Marine mer est en cours.

Cet incident survient moins de 24 heures après une opération de sauvetage presque dans la même zone. Le ministère tunisien de la Défense avait ainsi annoncé que 16 clandestins ont été sauvés in extremis après le naufrage de leur embarcation dans des conditions météorologiques défavorables.

D'après les chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le continent européen a vu arriver quelque 61.517 migrants et réfugiés via la Méditerranée en date du 12 août dernier. Ils étaient 118.436, soit le double, au cours de la même période il y a un an. Selon l'OIM, 1.524 migrants ont perdu la

vie à cette occasion.

Pas moins de 60.000 Tunisiens ont émigré légalement en Europe à la recherche d'un avenir meilleur, principalement pour du travail, mais la Méditerranée a été traversée dans le même temps par 4.000 clandestins tunisiens, dont la quasi-totalité vers l'Italie.

Migration : La Tunisie ne se laisse pas mener en bateau !

African Manager 08-10-2018

Faute de se procurer un emploi à domicile, mais envoutés par l'Eldorado que représente à leurs yeux le plus proche pays européen, l'Italie, les jeunes Tunisiens, dans leur écrasante majorité, sont habités par une seule et unique fixation : partir par n'importe quel moyen et débarquer sur la Péninsule, toujours sans se soucier des risques le plus souvent mortels auxquels il s'exposent. Une obsession face à laquelle les autorités de leur pays sont presque désarmés, procédant, pourtant, du mieux qu'elles peuvent pour arrêter ces flux, soit en tuant dans l'œuf les projets de traversées, soit en cueillant en chemin les migrants.



Des efforts jugés très insuffisants outre Méditerranée, et plus encore par l'actuel gouvernement en place à Rome, dont le vrai patron est le ministre de l'Intérieur Matteo Salvini, par ailleurs, secrétaire de la Ligue (extrême droite) et promoteur d'une ligne très dure en matière d'immigration, dont le nom est lié au Décret éponyme, un texte qui introduit un durcissement sans précédent pour les demandeurs d'asile et les aspirants citoyens. Il est venu dernièrement à Tunis où il a appelé les autorités à intensifier leurs efforts pour bloquer les flux migratoires illicites et demandant aux Tunisiens qui se trouvent illégalement en Italie de retourner dans leur pays d'origine. Rien moins que cela.

Il y a loin de la coupe aux lèvres

Mais Salvini doit se dessiller pour s'apercevoir qu'il y a loin de la coupe aux lèvres, même s'il a reconnu que « la route est longue », tout en prenant acte de « l'engagement à surveiller les côtes plus efficacement, à réduire les départs et à rendre les expulsions plus rapides et plus efficaces ».

Nous travaillons avec les autorités tunisiennes pour ramener à la maison tout migrant réellement tunisien», a-t-il dit, promettant de doter la Tunisie de deux bâtiments de la marine d'ici à octobre, avec quatre bateaux supplémentaires dans les mois à venir, ainsi que de systèmes radar.

Rome a également déclaré que cela aiderait à former les forces de sécurité tunisiennes. Accessoirement, il s'est engagé à stimuler les investissements en faveur de l'emploi en Tunisie afin d'empêcher les jeunes de quitter leur pays.

Une approche ostensiblement léonine qui a vocation à imposer à la Tunisie des obligations exorbitantes moyennant une insignifiante contrepartie, alors qu'il aurait été plus dans l'ordre des choses et dans l'intérêt des autorités italiennes d'envisager le dossier de la migration dans le cadre d'un partenariat convenu qui puisse produire des effets mutuellement bénéfiques. On serait alors loin, trop loin de ce « Décret Salvini » où abondent les mesures coercitives comme la suppression de la "protection humanitaire", le plus souvent accordée aux demandeurs d'asile, et l'allongement de la période légale de rétention administrative pour les étrangers en situation irrégulière de trois à six mois. De plus, il y est stipulé qu'un demandeur d'asile condamné en première instance verra son dossier suspendu et sera obligé de quitter le territoire outre l'introduction de la la déchéance de nationalité pour les faits de terrorisme.

Ce que Salvini ne dit pas!

D'ailleurs, la plupart des journaux italiens sont loin d'être convaincus par les mesures. Ce décret, qui "entend apporter de la sécurité en restreignant l'asile, passe à côté de la réalité", estime le quotidien de droite Il Foglio. "La réalité, c'est que les arrivées massives de migrants ont chuté depuis longtemps, depuis le prédécesseur de Salvini, Marco Minniti", qui a scellé un accord avec la Libye de Faiez Serraj pour qu'elle bloque les départs.

Mais ce que le ministre Salvini ne dit pas, relève, pour sa part, l'influent journal La Repubblica, c'est "qu'on ne peut pas renvoyer ceux qui arrivent sur nos côtes sans l'accord des pays d'origine. Il ne peut pas le dire, sinon tous comprendraient que son décret n'aura aucun effet sur les flux migratoires". Pour le journal de centre gauche, ce texte est même contre-productif : en restreignant l'accès à une protection légale, il ne fera que "multiplier le nombre de clandestins. Car, au terme du délai de rétention, les migrants irréguliers (qui seront encore plus nombreux qu'actuellement) recevront, comme aujourd'hui, une simple feuille, qui ne les conduira pas à un retour volontaire, mais à la clandestinité."

Migration clandestine : deux passeurs arrêtés à Zarzis

Mosaïque Fm 13-10-2018

Les unités sécuritaires à Zarzis ont arrêté deux passeurs impliqués dans l'organisation d'opérations de migration clandestine.

Ils deux suspects ont avoué qu'ils allaient risquer la vie de 28 personnes en contrepartie de 2000 à 3000 dinars par personne, a affirmé une source sécuritaire à notre correspondant régional

Tunisie : Douze personnes appréhendées pour tentative de migration clandestine

Elwatan.com 16-10-2018

Douze personnes ont été appréhendées hier par une unité de la marine tunisienne au large de l'île de Djerba (dans le sud-est) pour tentative de migration clandestine en direction de l'île italienne de Lampedusa, a annoncé le ministère tunisien de la Défense, relayé par l'APS.

Selon la même source, 12 migrants clandestins âgés entre 20 et 30 ans, un Marocain et 11 Tunisiens, qui étaient à bord d'une embarcation ont été interceptés à environ 40 kilomètres du site historique de Taguermess, au nord-est de l'île de Djerba. ils ont avoué aux autorités, selon les médias, avoir pris la mer à partir de Zarzis, une ville littorale du sud-est rattachée à la province de Médenine, en direction de l'île italienne de Lampedusa.

Cette tentative survient à moins de 24 heures de l'annonce faite par les autorités italiennes de l'arrivée de 70 émigrants irréguliers à Lampedusa, qui constitue le point d'arrivée le plus proche (soit presque 80 kilomètres, environ 43 miles nautiques). Vendredi, l'agence de presse tunisienne TAP a fait état d'une autre tentative de migration clandestine ayant impliqué 10 personnes dans les gouvernorats de Mahdia, Medenine et de Nabeul.

Les mis en cause ont été placés en garde à vue. Des poursuites judiciaires seront engagées à leur rencontre pour formation d'une entente en vue de traverser clandestinement les frontières maritimes vers l'Italie.

Migration : 25 traversées clandestines avortées en une semaine

Kapitalis 16-10-2018



La garde nationale a intercepté entre le 7 et le 13 octobre 2018, sur tout le territoire tunisien, 25 embarcations transportant des migrants clandestins.

Selon un rapport de la direction générale de garde nationale, 114 candidats à la migration clandestine de différentes nationalités ont été arrêtés lors de ces opérations menées en collaboration avec la garde maritime. Des passeurs ont été identifiés parmi les suspects et sont poursuivis par la justice.

D'autre part, et dans le cadre de la lutte antiterroriste, la même source indique qu'au cours de cette même semaine, 20 extrémistes religieux suspectés d'appartenir à des groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes régions du pays. Huit d'entre eux faisaient l'objet de mandats de recherche.

La direction de la garde nationale a également estimé la valeur des marchandises de contrebande saisies au cours de 115 opérations durant la même période à plus de 3 millions de dinars tunisiens (MDT) .

Centre de détention pour migrants clandestins : la Tunisie est catégorique

Leaders 19-10-2018

La question de la migration clandestine fait encore débat dans les pays des rives sud et nord de la Méditerranée, et aucun terrain d'entente ne semble avoir été trouvé pour la résolution de la crise.

La Tunisie, par la voix du secrétaire d'Etat chargé de la migration et des tunisiens résidents à l'étranger, Adel Jarboui, a réitéré son refus d'abriter un quelconque centre de détention pour migrants clandestins. C'était à l'occasion d'une conférence à laquelle ont pris part le directeur général de l'Organisation internationale de la coopération entre la Tunisie et l'Union Européenne, le ministre autrichien des affaires étrangères et le secrétaire d'Etat tunisien. « La Tunisie ne constitue pas un point de passage. On ne peut donc pas parler de la mise en place d'un quelconque centre », a déclaré le secrétaire d'Etat.

Les pays de l'UE, rappelons-le, tentent de faire pression sur la Tunisie pour la pousser à accepter la mise en place d'un centre de détention pour les migrants clandestins arrêtés en Europe. « Il n'y a plus le choix : il faut convaincre la Tunisie pour ouvrir des établissements pour accueillir les émigrés souhaitant aller en Europe », avait déclaré le ministre belge des Affaires Etrangères, Didier Reynders.

Un appel catégoriquement rejeté par la diplomatie tunisienne. La Tunisie n'a pas été la seule à avoir été sollicitée pour un tel projet. C'était le cas du Maroc qui, lui aussi, a balayé la proposition de l'UE au début du mois d'octobre 2018.

Tunisie-Mahdia : Arrestation de 11 jeunes lors de leur tentative de migration clandestine

Tunisie Numérique 23-10-2018

Dans le cadre de la lutte contre le phénomène de passage clandestin de la frontière maritime, les agents du poste de la sécurité nationale de Ksour Essef dans le gouvernorat de Mahdia ont réussi à saisir lundi, 22 octobre 2018, une voiture transportant 11 personnes âgées de 18 à 32 ans, originaires des gouvernorats de Sousse et Monastir, a déclaré une source dans la région.



La même source a indiqué que durant les investigations, les jeunes détenus ont informé les unités de sécurité de leur intention de prendre part à une opération de migration clandestine depuis la côte de Mahdia, en échange d'un montant de 2.500 à 4.000 dinars, remis à l'organisateur de l'opération.

Elle a souligné que les unités de sécurité ont émis 4 mandats d'amener à l'encontre de l'organisateur depuis quelques temps, précisant que les efforts sont intensifs pour son arrestation.

Le bureau du procureur général a autorisé l'adoption de procédures de poursuite judiciaires à l'encontre des jeunes détenus ainsi que du principal organisateur de l'opération.

6 migrants clandestins arrêtés au port de la Goulette

Mosaïque Fm 23-10-2018

La brigade de la douane à la Goulette-Nord a mis en échec, samedi 20 et dimanche 21 octobre, 5 tentatives de migration clandestine, et ce dans le cadre du contrôle des véhicules pour Gênes et Marseille. En effet, on a trouvé 6 migrants qui se cachaient à bord d'un camion et de 4 voitures portant des immatriculations étrangères et dont les conducteurs étaient des Tunisiens résidant à l'étranger.

Les services douaniers ont transféré les suspects et les conducteurs des véhicules à la brigade de la police judiciaire au port pour pousser les recherches. Rappelons que 93 migrants en tout ont été arrêtés durant les 9 premiers mois de l'année 2018.

Un rapport d'information de la commission des affaires européennes du Sénat français, en date du 19 octobre 2018, révèle que la Commission européenne s'apprête à entamer des négociations avec la Tunisie et 16 autres pays, en dehors de l'espace Schengen, en vue d'adhérer à des procédures strictes d'expulsion de leurs migrants qui se trouvent en situation irrégulière, dans les pays de l'Union européenne, en contrepartie de l'octroi de visas aux ressortissants de ces pays.



Le rapport, évoqué par le journal algérien ‘‘echorouk’’, jette la lumière sur les conclusions auxquelles est parvenue la commission de l'espace Schengen.

Selon le rapport, les pays de l'espace Schengen veulent faire de la politique des visas, un mécanisme efficace dans le but de promouvoir la coopération en vue de l'extradition des ‘‘harraga’’, à travers la mise en place d'un nouvel instrument à même de permettre l'application de procédures plus strictes dans le traitement des dossiers de visas pour les pays hors espace schengen.

Dix-sept pays se trouvent concernés par de telles mesures, à l'instar de l'Albanie, la Russie, l'Ukraine, la Serbie, le Pakistan et la Géorgie, outre l'entame de négociations avec six autres pays, en l'occurrence, la Tunisie, l'Algérie, la Biélorussie, le Nigéria, la Chine et la Jordanie.

Le rapport souligne que l'équation, visas contre accueil des ‘‘harraga’’, constitue, pour le moment, le pilier de la politique d'immigration, à court terme, des pays de l'UE.

« Le Radeau » en tournée, pour débattre autrement de la migration

Tunisie Numérique 26-10-2018

L'Organisation internationale pour les Migrations (OIM) a pris une initiative originale pour permettre au public de débattre autrement des migrations. En effet, en s'associant au Théâtre El Hamra, l'OIM organise une tournée de représentations du spectacle « Le Radeau », une oeuvre de Cyrine Gannoun et Majdi Boumatar, inspirée d'une idée de Ezzeddine Gannoun.



La tournée se déroulera en quatre étapes, avec à chaque fois une représentation puis un débat public sur la question migratoire. C'est au Rio à Tunis, dimanche 28 octobre à 17h, que sera donné le coup d'envoi de ce cycle. « Le Radeau » sera présenté ensuite au Centre d'art dramatique de Médenine (le 1er novembre à 17h), au Complexe culturel Mohamed Jamoussi de Sfax (le 2 novembre à 18h) et au Complexe culturel de Siliana (le 4 novembre à 14h).

Toutes les représentations sont organisées par l'OIM en partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ainsi que le ministère des Affaires culturelles.

« Le Radeau » est une oeuvre hautement métaphorique qui met sous le regard du spectateur des migrants d'ici et d'ailleurs africains et arabes. Unis par les rêves et la souffrance, ces voyageurs de l'incertitude sont confinés sur une petite embarcation. Pris dans la tempête, l'esquif prendra l'eau, menaçant de couler. Le voyage de la vie devient alors un véritable cauchemar et le danger révélera les véritables visages des huit passagers qui se sont retrouvés à bord. Puissante et toute en symboles, cette oeuvre du duo Gannoun-Bou Matar a convaincu partout où elle est passée, engrangeant une dizaines de distinctions nationales et internationales.

Cette pièce de théâtre servira de prétexte et de tremplin pour le débat autour de questions cruciales dont l'actualité est souvent meurtrière. Par ce biais, l'OIM qui est l'organisme des Nations-Unies chargé des migrations ouvre de manière singulière ce débat de fond qui interpelle la société et la jeunesse tunisiennes.

Migration des compétences

هجرة الكفاءات والمهارات التونسية والتي تمثل صفة النخبة الأكاديمية والعلمية الوطنية نحو أوروبا وأمريكا وكندا ودول الخليج. أصبحت ظاهرة أخذت في التنامي خلال السنوات الأخيرة مما يجعلنا نتساءل عن مصير البلاد إذا تواصل نزيف هجرة الكفاءات، فما هي الأسباب؟ وهل ستصبح تونس بلا كفاءات مستقبلاً؟



حسب الأرقام الرسمية فإن تونس شهدت هجرة حوالي 94 ألف كفاءة إلى الخارج منهم 8500 كفاءة في مجال التعليم العالي خلال السنة الأخيرة، منهم 10 بالمائة من النساء، ويتوزعون على النحو التالي 2300 أستاذ باحث ومثلهم مهندسون إضافة إلى 1000 طبيب وصيدلي و450 تقنيا والبقية اختصاصات أخرى

وحسب تقرير التنمية البشرية في العالم العربي لسنة 2016 تحتلّ تونس المرتبة الثانية عربياً في تصدير الكفاءات العلمية إلى الخارج. وقد تنامي منذ سنة 2011 عدد التونسيين من ذوي الاختصاصات المهمة كالطبّ والصيدلة والهندسة الذين يفضلون العمل بالخارج بعد أن تكونوا في تونس ومنهم من يهاجر نهائياً رغم أنّه يتوقّر على عمل في بلاده، يضاف إليهم الطلبة التونسيون - وعددهم حوالي 60 ألفاً - الذين لا يرغب عدد منهم في العودة إلى الوطن بعد إتمام دراستهم الجامعية في أوروبا فستقطبهم سوق الشغل في البلدان المضيفة

ويقدّر عدد الكفاءات العلميّة التونسية في الخارج في كلّ الأصناف بحوالي 180 ألفاً. أما الاختصاصات التي تجد رواجاً في الخارج فهي الهندسة والطبّ والبحث العلمي والتعليم الجامعي والقضاء. وعرفت هجرة المهندسين وخاصة في مجال الإعلامية تزايداً في السنوات القليلة الماضية بسبب عروض أوروبية مغرية

كما شهدت هجرة الأساتذة الجامعيين، تطوّراً كبيراً في السنوات الأخيرة بلغت حسب الإحصائيات الرسمية 8 آلاف إطار من التعليم الجامعي من بينهم 1464 أستاذاً جامعياً (منهم 136 أستاذاً من صنف «أ»). وبالنسبة إلى الكفاءات التونسية من العلماء ذكرت إحصائية سابقة أنّ عددهم يقارب 4200 عالم تستقطب فرنسا 31% منهم تليها كندا بـ30% ثم الولايات المتحدة بـ11% ثم ألمانيا بـ10%. وهناك من العلماء التونسيين من يعمل بوكالة الفضاء الأمريكية وبمخابر الفيزياء النووية بالولايات المتحدة وبمخابر علميّة أوروبية وكندية

أسباب هجرة الكفاءات

لهجرة الكفاءات التونسية حسب الدراسات المتاحة سببان رئيسيان أولهما الإغراءات المادية المعروضة من المؤسسات المنتدبة في ظلّ تدني الرواتب في تونس. وتهاوي الدينار وعلى سبيل المثال يذكر تقرير لعمادة المهندسين أنّ معدل أجور المهندسين في المغرب يساوي 4 أضعاف متوسط أجور المهندسين في تونس وفي الأردن يساوي الضعف

وفي بلدان الاستقطاب مثل فرنسا وبلجيكا وكندا يساوي الأجر 6 أضعاف ونصف الأجر في تونس.. وتؤكّد دراسة أجراها مركز تونس للبحوث الاستراتيجية نُشرت في شهر أكتوبر من السنة الماضية أنّ 55% من عينة الدراسة تعتبر السبب المادي السبب الرئيسي للهجرة. أمّا السبب الثاني فيتعلّق بالمناخ العلمي المريح والمتطوّر الذي تتيحه بلدان الإقامة للباحثين وما يتوقّر فيه من وسائل البحث العلمي، هذا إضافة إلى البطالة التي تمسّ أصحاب الشهادات العليا من بينهم 4740 مهندسا و1500 طبيب (إحصائيات 2016) وكذلك البيئة العلمية والثقافية والاجتماعية التي لا تولي في تونس قيمة للمتميّزين من الخريجين ولا تثمّن تألّقهم في العمل. فلا وجود لمخابر بحث تستقطب الباحثين برواتب مغرية وتوفّر لهم مستوى عيش مناسب وحتى إن وُجدت هذه المخابر فهي تفتقر إلى الإمكانيات المادية والأكاديمية التي تضمن بيئة علمية ملائمة تساهم في نجاح البحوث التي يقوم بها هؤلاء

ولا يمكن أن نتغافل في النهاية عن الدور الذي يلعبه الأولياء في دفع أبنائهم نحو الهجرة وبشئى الطرق. فالأولياء اليوم يتجهون نحو الاستثمار في أبنائهم، حيث يلتجأ المئات منهم إلى الاقتراض أو رهن العقارات والممتلكات من أجل الانفاق على ابنائه وتمام دراستهم الجامعية بالخارج

تداعيات هجرة الكفاءات

يرى الأستاذ الجامعي والخبير الاقتصادي عبد الحميد الزبيدي ان هجرة الكفاءات لها انعكاساتها وتداعياتها على المستقبلين القريب والبعيد، لأن الدولة تفشل في الاستفادة من خبرات العقول المهاجرة ومشاركتها في جهود التنمية واصلاح المؤسسات، خاصة وأن الاجراءات الادارية في تونس تنسم بالتشعب والكثرة وطول المدة. وعدم التشجيع، وعدم وجود آفاق جيدة للاستثمار وبعث المشاريع، كل هذه العوامل وغيرها تشجع هجرة الأدمغة في وقت تحتاج فيه تونس اقتصاديا واجتماعيا إلى كفاءاتها في مختلف المجالات

فتواصل نزيف الهجرة سيجعل تونس بلا كفاءات في جل الاختصاصات وبالتالي سينهار الاقتصاد والتعليم والصحة والمجتمع بصفة عامة وسكونها بلا خبراء استراتيجيين، وهو أمر في غاية الخطورة وعلى الدولة ان تنتبه لهذه المعضلة وتسعى بشئى الطرق إلى ايجاد حلول عملية للحفاظ على ثروتها البشرية

خاصة وأن الظاهرة أخذت في الانتشار حيث عبر حوالي 80 بالمائة من المستجوبين في اطار دراسة قام بها المعهد التونسي للدراسات الاستراتيجية مؤخرا حول هجرة المهارات والخبرات التونسية عن نيتهم في الهجرة لعدة أسباب مالية واجتماعية وسياسية

ورغم أن هجرة الكفاءات هي في الواقع خسارة للتنمية في تونس كما يقول الأستاذ عبد الحميد الزبيدي إلا أن العديد من الملاحظين يطرحون تساؤلا واحدا هو كيف نقلب الخسارة إلى إثراء؟ وعلى هذا الأساس يرون من الحلول الاستفادة من مهارات المهاجر وخبراته بربط الصلة العلمية به حتى يتم نقل المهارات التكنولوجية المتطورة في بلد الإقامة إلى مراكز البحث في تونس للمساهمة في التنمية الوطنية، أسوة بتجار بلادان كجنوب إفريقيا وبعض دول أمريكا اللاتينية والهند. وقد لعبت الكفاءات العلمية الهندية المقيمة في الولايات المتحدة دور الناقل الرئيسي للمهارات التكنولوجية ورؤوس الأموال المستثمرة في الهند وهو نفس الإجراء الذي اتخذته سويسرا لربط الصلة بين مهاجريها في الولايات المتحدة والكفاءات العلمية السويسرية في الداخل. لذلك اتخذت تونس إجراءات تشجع كفاءاتها بالخارج على بعث المشاريع القائمة خاصة على التكنولوجيات الحديثة وحث الباحثين في الخارج على العمل بشراكة مع باحثين في تونس في مجالات البرمجيات وتكنولوجيات المعلومات والاتصال والبيوتكنولوجيا والطاقة والماء والبيئة والفلاحة وعلوم البحار والصحة والعلوم الاجتماعية والإنسانية

ومع هذا يبقى من الضروري العمل على وقف النزيف الذي سيؤدي إلى تصحر الساحة العلمية من نخبها ليحل محلها أشباه العلماء. ويتفق الباحثون في هذا المجال على القيام بإجراءات مثل تغيير السياسات الوطنية في مجال البحث العلمي والتكنولوجي لتصبح البيئة الوطنية جاذبة للكفاءات وبعث أقطاب للبحث العلمي والتجديد التكنولوجي ودعم التعليم الجامعي وتطويره مما يمكن من فتح خطط جديدة للتدريس والبحث العلمي ويسمح للجامعات التونسية بتبؤ موقع متميز ضمن الترتيب العالمي لأفضل الجامعات وإعطاء الكفاءات المكانة التي تستحق إن كانت مكانة اجتماعية بالترافع في أجورهم أو مكانة علمية بدعم بحوثهم وتشريكهم في كل الأنشطة ذات العلاقة باختصاصاتهم وفتح المجال أمامهم للإبداع فرادي أو مجموعات. كما يمكن تشجيع إحداث فروع للجامعات الأجنبية الكبرى في تونس مما يضمن لطلبتنا مواصلة الدراسة في بلادهم مع المشاركة في تربصات خارجية تنمي مكتسباتهم العلمية

الاستفادة من هجرة الكفاءات التونسية

تعتبر هجرة الكفاءات الوطنية بعد الثورة ظاهرة خطيرة كان لها تأثير سلبي على حياتنا اليومية، حيث أن عديد المهارات الطبية والهندسية والعلمية منهم من كان يشتغل ومنهم من كان يدرس بالمرحلة النهائية فضلوا التوجه للبلدان الأوروبية ودول الخليج وأمريكا الشمالية للعمل أو للتخصص، مما جعل تونس تحتل المرتبة الثانية عربيا بعد سوريا. وإذا كانت الأسباب الرئيسية لهجرتهم مادية بالأساس، حيث أنهم تلقوا رواتب مغرية بأضعاف ما يحصلون عليه في تونس. فإن المناخ الاقتصادي الصعب الذي تعيشه البلاد وانسداد آفاق الترقية وظروفهم المادية المتدهورة جعلت خيرة الكفاءات التونسية تفكر في الهجرة. وبغاية إيقاف هذا النزيف المتواصل والاستفادة من تجاربهم وخبرتهم يتحتم على الدولة تقديم التشجيع الضروري لحثهم على العودة وتكوين مشاريع استثمارية تعود بالنفع على الاقتصاد الوطني. كما أن كفاءاتنا الوطنية هم سفراء تونس في الخارج قادرين على تمثيلها أحسن تمثيل ومن الواجب متابعتهم وربط الصلة معهم كي يكتسبوا الخبرة والمعرفة ويمروها للكفاءات المحلية. هذا دون نسيان الاهتمام بالكفاءات الموجودة على أرض الوطن باعتباره أمر ضروري لأن التونسي خلاق وقادر على تحقيق المستحيل إذا توفرت له الظروف وبالتالي يجب تحويل سلبية هجرة الأدمغة التونسية لإيجابية لأن الإحساس بالوطنية هو الخيط الرابط ونجاح الرهان الاقتصادي يبقى هو الأساس لاستعادة ثقة المهاجرين في قدرة تونس على استقطابهم ولو وجدوا الاحترام في بلادهم لما فكروا في فراقه

هجرة أصحاب الكفاءة والشهائد أو ما يطلق عليه «هجرة الأدمغة» يعتبر مفهوما قديما بعض الشيء فقد جزءا من راهنيته وقدرته على التحليل لأن مفهوم «هجرة الأدمغة» مرتبط بمقاربات وبراديات مرتبطة بمفهوم الدولة الوطنية المغلقة والحدود المغلقة والسياسات الحمائية للدول



اليوم تغير الوضع وأصبح العالم عبارة عن قرية كونية صغيرة تقوم على التبادل الحر للمعلومات والخبرات والخدمات عبر وسائط جديدة وقيم ومفاهيم كونية. فذابت الخصوصية نوعا ما وانهارت معها الحدود الجغرافية والمعرفية والسياسية التقليدية لتحل محلها ثقافة المشترك الإنساني والانسباب الحر لكل شيء بشكل جعل من مفهوم «هجرة الأدمغة» يتحول من عنوان للتبعية إلى نوع من القيمة المضافة التي يعطيها الفرد لنفسه ولدولته ولشعبه. صحيح أن دول «الأطراف» التابعة والمتخلفة تنفق الكثير من المال والجهد لتكوين إطاراتها العليا التي سوف تنتقل إلى دول «المركز»، لكن بالمقابل فإن هذا الانتقال ليس شرا مطلقا. فمن يسافر ويكون قادرا على الاندماج في العالم المتقدم ليس فردا شوفينا ولا فردا وطنيا صرفا بل هو عبارة عن مواطن عالمي نهل من المدرسة والجامعة المحلية كل ما وصل إليه العالم الحديث من معارف وعلوم وتقدم وبالتالي فالبعد الكوني حاضر فيه منذ تكوينه الأساسي فالعلم لا جنسية له. إضافة إلى أن من سيسافر سيؤمن لنفسه مستقبلا علميا وعمليا ما كان يمكن أن يحققه في بلده الأصلي نظرا لضعف الفرص في دول العالم الثالث، وبالتالي فهو يؤمن لنفسه ولعائلته ولجيل برمته آفاقا أرحب ومستقبلا أفضل دون التخلي عن هويته وأصوله ولنا في الهنود المنتشرين في كل أرجاء المعمورة وقصص نجاحهم خير مثال على ذلك

كما أن الكفاءات المهاجرة إذا وجدت الرعاية والإرادة السياسية من دول المنشأ فإنها ستتحوّل إلى نقاط قوة لبلدانها وشعوبها الأصلية حيث سيتحولون إلى سفراء لهذه الشعوب يدافعون عن مصالحها من داخل منظومة الدول المتقدمة نفسها. فأن تكون مستشارا في مراكز القرار السياسي أو رجل أعمال معروف وناجح أو مدير شركة مرموقة في الخارج أو طبيبا أو مهندسا أو أستاذا جامعا متميزا فإن ذلك يعطي أفضل صورة عن بلدك وشعبك، صورة لا يمكن أن تعطيها أكبر الحملات الترويجية والدعائية التقليدية كما يمكن دولته وشعبه من أن يكون لهم من يمثلهم ويمثل مصالحهم في الدول المتقدمة وبالتالي يكون جزءا من مجموعة ضغط وعلاقات عامة تعمل لصالح بلده وشعبه. فنحن في عصر التشبيك بامتياز وليس في عصر الهويات المتشنجة والمتوقعة والمغلقة على نفسها وهذا ما يفترض أن نكون في صميم المشترك الإنساني إذا أردنا أن نكون فاعلين أفرادا وشعوبا ودولا

من الفئات المهنية التي طالتها بشكل لافت هجرة الكفاءات فئة الأطباء الذين تستقطبهم بالأخص بلدان كفرنسا وألمانيا ودول الخليج. وما فتئت هذه الظاهرة في تنام منذ سنة 2011 حيث يفضل مئات الأطباء العمل بالخارج على البقاء في تونس. ولا يقتصر الأمر على الأطباء الشبان بل إنّ رؤساء أقسام في مستشفيات عمومية وأساتذة في الطبّ يؤثرون هم أيضا البحث عن أفق مهنيّ أفضل في هذه البلدان. ولعلّ من أهمّ المؤشرات لهذه الظاهرة المتفاقمة مشاركة العديد من الأطباء التونسيين من مختلف الاختصاصات كلّ سنة في مناظرة معادلة الشهادات ومراقبة المعارف بفرنسا، والتي يستأثر فيها التونسيون بأوفر نسب النّجاح



ففي مناظرة سنة 2017 نجح أكثر من 240 طبيبا تونسيًا من بين مجموع الفائزين وعددهم 494 طبيبا في كلّ الاختصاصات. وقد أدرك نجاح التونسيين نسبا عالية في عدد من الاختصاصات (88 بالمائة في طبّ القلب والشرابين و86 بالمائة في التّصوير الطّبي و80 بالمائة في الإنعاش الطّبي)

ما هي أسباب هذا النّزيف المتواصل الذي يشكّل أكبر خطر تواجهه المنظومة الصحيّة في تونس؟ وكيف السبيل إلى الحدّ منه حتّى تحافظ البلاد على خيرة كفاءاتها الطّبية ولا تضطرّ يوما إلى اللجوء إلى خدمات أطباء أجنبيّ في عدد من الاختصاصات؟

هذا السؤال أجابتنا عليه الدكتورة حبيبة الميزوني الكاتبة العامة لنقابة الأطباء في القطاع العمومي، حيث بينت أن هجرة الأطباء تعتبر نزيفا سينخر منظومة الصحة العمومية خاصة وأن الأطباء الشبان يقبلون على الهجرة بنسبة تتراوح بين 70 و80 بالمائة، وهذا الأمر له تداعياته الخطيرة خاصة على الاختصاصات الحيوية كالتخدير والإنعاش والجراحة. وهو ما لاحظناه في جلّ المستشفيات العمومية سواء كانت في المناطق الداخلية أو الساحلية التي أصبحت متساوية في الأوضاع الكارثية للمستشفيات العمومية

وأما الحلّ لوقف نزيف هجرة الأطباء فتقول الدكتورة حبيبة ميزوني يجب أن تكون جدية وبمشاركة الجميع وبوضع استراتيجية جيدة للنهوض بواقع المؤسسات الاستشفائية العمومية وتحسين الأوضاع المادية والاجتماعية للأطباء، فالطبيب التونسي الذي يهاجر إلى الخارج يكسب في اليوم الواحد ما يكسبه خلال شهر في تونس

Que d'erreurs de politiques publiques, désuètes en matière de migration, de mobilité et de départ à l'étranger de compétences et qualifications tunisiennes dans de nombreux domaines ! Que d'amalgames et de confusion, de vieux réflexes inopérants ! La donne a complètement changé sans que l'approche globale tunisienne de ces questions épouse les nouveaux contextes.



Accusée par l'Europe de laisser partir de nos rivages des barques de la mort, harcelée en chantage économique et politique pour lui forcer la main à accepter l'installation sur son territoire des plateformes d'accueil et de « tri » de migrants africains, subissant sans pouvoir réagir des départs massifs de la sève de ses qualifications professionnelles et de ses compétences dans tous les domaines, la Tunisie cherche encore à définir sa position. Pays de transit et pays d'émission, elle est aussi pays d'accueil, mais passant sous silence l'emploi à domicile et dans nombre d'établissements privés d'une main d'œuvre subsaharienne clandestine, sans droits, ni protection sociale.

Essayons de voir une à une toutes ces questions cruciales.

Plateforme pour parquer et trier en Tunisie des migrants étrangers

Le nîet tunisien a été net et catégorique. Dès le mois de juin 2015, le président Béji Caïd Essebsi l'avait fermement notifié au premier ministre italien, Matteo Renzi, lors du Sommet du G7, au Château d'Elmau en Allemagne. Ni les promesses les plus mirobolantes, ni les pressions de tous genres n'ont suffi à faire revenir Caïd Essebsi sur son ferme refus. Mais, une fois cette position clairement exprimée, une gestion concertée est possible, dans une coopération étroite et mutuellement bénéfique. Un rapatriement négocié des migrants tunisiens dûment identifiés, selon des conditions à convenir est envisageable. Il faudrait en débattre.

Le verrouillage des côtes

Bien que la Tunisie n'est pas le gendarme de l'Europe, elle assume avec détermination et sur son propre budget essentiellement, un rôle crucial dans la lutte contre la migration clandestine, prenant en considération notamment le drame humanitaire de ces 1723 personnes noyées dans la méditerranée (toutes ses zones) rien que depuis le début de cette année. En y ajoutant les victimes recensées l'année dernière, au nombre de 2575, le total est dramatique : 4298, selon l'OIM. Le démantèlement des réseaux de passeurs à Kerkennah et les rivages proches, suite au drame du mois de juin dernier, apporte l'édifiante preuve des capacités tunisiennes à endiguer sérieusement ces flots.

Il suffit, pour maintenir la pression et l'élargir à Zarzis et à d'autres zones, de renforcer les forces sécuritaires en effectifs et équipements. Les pays bénéficiaires de cette vigilance tunisienne doivent apporter à cette action une contribution substantielle.

Une hantise européenne qui favorise la montée fulgurante de l'extrême droite

Effarée, clivée, l'Europe est en effet taraudée par la question migratoire dans une perception sociale biaisée et une exploitation politique des plus populistes. Les élections européennes (23-26 mai 2019), marquées par le Brexit et la régression des droits et libertés dans certains pays gagnés par un autoritarisme croissant seront arbitrées par la migration. C'est-à-dire, la consécration encore plus poussée de l'extrême droite, déjà maître du jeu dans huit pays. Dans une Europe, en croissance démographique molle, où désormais le nombre des cercueils a dépassé celui des berceaux (un déficit de 49 millions, dont 11 millions en Allemagne), les besoins en ressources humaines d'ici l'horizon 2050 se comptent en plusieurs dizaines de millions de personnes. Elles sont toutes indispensables pour la création de valeur économique, de marché de la consommation, des services sociaux et de la sécurité défense.

Cette réalité bien tangible est occultée par un instinct de protection contre l'autre : le migrant, l'étranger, diabolisé. Accusé de tous les maux : chômage, criminalité, obstruction de l'accès aux soins de santé et aux logements sociaux, lorsqu'il ne s'agit pas de radicalisation et de terrorisme, l'ennemi, c'est le migrant. Pourtant, cette même Europe, voit des flux entiers de ses habitants partir s'installer dans d'autres pays du continent et surtout dans d'autres continents, notamment l'Amérique du Nord. Une mobilité qui prend désormais toute son ampleur planétaire.

Une architecture dépassée

En appoint à la politique d'emploi, de premiers contingents de travailleurs tunisiens avaient pris la destination de la France et de l'Allemagne, dans des envois « encadrés ». Un Office de la Formation professionnelle et de l'Emploi (OFPE), englobant également les Travailleurs tunisiens à l'Etranger (TTE) a été créé, il y a cinquante ans, par Mohamed Ennaceur. L'accompagnement était assuré par des amicales et des attachés sociaux, récupérés par le PSD dans un quadrillage systématique, avec comme rassemblement, un séminaire annuel. L'Office des Tunisiens à l'étranger (OTE), a pris le relais, et un secrétariat d'Etat chargé des Tunisiens à l'étranger apparaît et disparaît régulièrement dans la composition de gouvernements successifs.

Aussi, une Agence Tunisienne de Coopération technique (ATCT), était fondée en 1972 pour gérer l'envoi d'enseignants, médecins et experts auprès de pays maghrébins, arabes et subsahariens, au titre de l'assistance technique. Dans cette galaxie, un observatoire et un conseil supérieur des Tunisiens à l'étranger sont institués, sans pour autant entrer en fonctionnement effectif. Tout cet édifice est désormais peu adapté à la nouvelle réalité. Inutile de mentionner des détails accablants.

La mobilité, une ADN tunisienne

Depuis l'époque romaine, la Tunisie a connu une dynamique migratoire qui, d'ailleurs a emmené les phéniciens à fonder sur ses rivages, Carthage. Trois langues, au moins étaient parlées sur nos terres à l'époque punique : le phénicien africanisé, le grec et le berbères selon trois versions numides. Dès le XIIème, Tunis sera l'une des capitales les plus cosmopolites du bassin méditerranéens, si non du monde. Les Tunisiens n'ont jamais cessé de partir partout sous d'autres cieux. Avec l'indépendance, le contexte a changé.

Au lieu de s'offusquer des départs massifs des Tunisiens à l'étranger, il faudrait en comprendre les raisons profondes et limiter les dégâts de ce saignement hémorragique. La tentation du départ, légal ou clandestin, est grande auprès des jeunes et désormais des familles. Les départs, même clandestins, se font de plus en plus avec femme et enfants. Motivés par des raisons économiques, des perspectives de carrière, des craintes d'instabilité et d'insécurité, ou tout simplement l'envie de tenter une nouvelle expérience, une nouvelle vie : tant de facteurs se conjuguent en moteurs puissants, irréductibles.

Un combat d'arrière-garde à convertir en levier

Lutter contre la migration clandestine, oui, et impérativement, mais chercher à retenir les autres est un combat d'arrière-garde, perdu d'avance. Faute de lien effectif avec la mère patrie, les Tunisiens à l'étranger ne gardent plus qu'un lien affectif. Leur patriotisme et leur amour du pays n'ont d'égal que leur volonté de contribuer, d'une manière ou une autre à son essor, à son développement.

Le seul discours officiel est de chercher à recenser ces compétences pour en établir une base de données qui, en fait ne sera jamais exhaustive et à jour, donc guère utile. L'unique usage éventuel serait d'inviter ces Tunisiens aux réceptions de nos ambassades et consulats, et encore.

C'est du savoir-faire des Tunisiens expatriés que le pays a le plus besoin

Pourtant, ils peuvent tant offrir à leur pays. Ils le feront de bon cœur, convaincus qu'ils sont du devoir de restituer à la mère patrie un tant soit peu de ce qu'elle leur a offert. Un médecin chef de service dans un grand hôpital, un biotechnologue et autre chercheur dans un laboratoire de pointe, un ingénieur, un financier, un universitaire, un avocat, un expert-comptable, et autres, tous peuvent accueillir un étudiant ou un stagiaire compatriote, partager une expertise, transférer des technologies. Ce ne sont plus de leurs transferts en devises que la Tunisie a le plus besoin, bien qu'elle en ait grandement besoin, mais de leur savoir-faire, de leurs technologies acquises et développées, de leurs carnets d'adresses, de leurs relations, de leur influence.

Comment s'y prendre et qui s'en charge ? C'est la question que doivent se pose les décideurs politiques. Renouer les liens entre chaque Tunisien expatrié et son école primaire, son lycée, son université, ses camarades de promotion, ses pairs est le point de départ. Concevoir un cadre opérationnel permettant à des compétences expatriées de revenir au pays passer un trimestre, un semestre, une année, sabbatiques pour favoriser un transfert inverse de technologie, à l'instar du programme TOKTEN, initié par le PNUD dans les années 1980, est un exemple à méditer.

"Ce ne sont pas les idées qui manquent, affirme un spécialiste de la migration et de la mobilité. Il suffit de corriger notre myopie."

خلال الأسبوع الماضي دعاني الصديق العزيز الدكتور عبد الحليم المسعودي الى رحاب جمهوريته «جمهورية الثقافة» لناقش موضوعا «حيويا حارقا حول هجرة الكفاءات مع الصديقين د. عبد السلام عيساوي عميد كلية الآداب بمنوبة ونزار بهلول رئيس تحرير «بزنس نيوز

وتفاعلا مع أهمية هذه الحلقة أخصص المقدمات لهذا الموضوع فأقول

عادت قضية هجرة الكفاءات إلى صدارة اهتمام المجتمع التونسي نخبا سياسية داخل منظومة الحكم وخارجه وفضاءً عاما، خبراء وملاحظين لقد وصل الإنشغال بهذا الملف الحارق في الراهن التونسي إلى مجلس الأمن القومي الذي يشرف عليه أعلى هرم الدولة حيث خصص على جدول أعمال اجتماعه الأخير حيزا واسعا من نقاشاته لهذا الملف الذي أصبح يشكل نزيفا حادا للخبرات التونسية في اختصاصات متميزة ودقيقة

الظاهرة تفاقمت وتيرتها خلال سنوات ما بعد الثورة وقد بلغ عدد هذه الكفاءات التونسية المهاجرة منذ 2012 حسب تقرير منظمة التعاون والتنمية الاقتصادية الصادر في نوفمبر 2017 حوالي خمس وتسعين ألف كفاءة استقر معظمهم بأوروبا وبنسبة هامة بفرنسا وألمانيا ثم كندا، وتفيد الإحصاءات الصادرة عن ديوان التونسيين بالخارج والوكالة التونسية للتعاون الفني بأن هناك 8500 كفاءة عالية اختارت الهجرة الإختيارية إلى خارج البلاد منها 3000 أستاذ جامعي و2300 مهندس وما يفوق 1000 طبيب في اختصاصات طبية مختلفة

من جهتها أشارت وزارة تكنولوجيا الاتصال والاقتصاد الرقمي في آخر احصائيات لها بأن القطاع الذي تشرف عليه (تكنولوجيا الاتصال والمعلومات) قد أصبح يعاني نزيفا حادا. حيث اختار 90% من خريجي المدارس العليا للاتصالات ممن زاولوا دراستهم العليا بتونس أو بالخارج، الهجرة إذ «تغريهم بلاد أوروبا في مقدمتها فرنسا للعمل فيها لمنحهم رواتب عالية، فضلا عن حق الإقامة للقرين أو القرينة وللأبناء»... هذا المعطى أكدته مجلة «ليدرز» المتخصصة في عددها الأخير التي نبهت في افتتاحيتها لضرورة الشروع الفوري في وضع «مقاربة استراتيجية لهجرة الكفاءات التونسية بعد أن وجدت البلدان الأوروبية في استقطاب الكفاءات من بلدان الجنوب بديلا لسد الحاجة إلى «400 ألف مهندس في مختلف الاختصاصات جراء هجرة كفاءاتها إلى الولايات المتحدة وكندا، حيث الرواتب أعلى والامتيازات أوفر

الظاهرة، أخذت في القطاع الطبي منرجا خطيرا حيث توقعت عمادة الأطباء التونسيين أن يهاجر 900 طبيب متخصص السنة القادمة ليصل العدد إلى 2700 طبيب سنة 2022

مهتمون بدراسة هذه الظاهرة المفزعة يعتبرون هذا الأمر عاديا فقد كانت الدول العظمى في العالم اقتصاديا وعلميا وتقنيا وفنيا تنتج أحسن الكفاءات في العديد من المجالات وتجلب إليها أحسن الأدمغة من بقية بلدان العالم، هكذا فعلت «أثينا» في التاريخ القديم و«الإسكندرية» في العصر «الهيلينستي» و«بغداد» في عهد الدولة الإسلامية القوية و«البندقية» في عصر النهضة الأوروبية، و«فيانا» في أواخر القرن التاسع عشر، وليس هناك حسب هؤلاء قوانين تمنع السفر وبالتالي الهجرة من بيئة اجتماعية أو علمية إلى أخرى تتوفر على امكانات البحث والترقي العلمي ناهيك عن امكانية الحياة المرفهة للباحث أو المهندس أو الطبيب

يضيف هؤلاء ما تعانیه الحالة التونسية من نسب عالية من البطالة المتخصصة في أوساط الخريجين من أطباء ومهندسين وأساتذة تصل إلى 24% تزيد في قناتها وتعقيدات النفسية والاجتماعية تساعد موجات اليأس من تبدل الأحوال وتغير الأوضاع نحو الأفضل والأحسن

في متابعته لهذه الظاهرة يرى الخبير والديپلوماسي «أحمد بن مصطفى» بأن هجرة الكفاءات التونسية تمثل الوجه الخفي لسياسة تهجير الكفاءات التونسية إلى أوروبا والتي قننتها اتفاقيات مبرمة مع أطراف أجنبية منها اتفاق «الشراكة من أجل الحركة» الموقع مع الاتحاد الأوروبي في مارس 2014 تزامنا مع اعتماد برنامج العمل التونسي الأوروبي الذي فتح المجال للمفاوضات حول اتفاق التبادل الحر الشامل.. وكذلك اتفاق «الشراكة من أجل الشباب الموقع في بروكسال سنة 2016 الذي لم يكشف عن مضامينه كما هو الشأن بالنسبة لـ«أليكا» (مشروع اتفاق التبادل الحر الشامل والمعقم) واتفاق «الشراكة من أجل الحركة الذي ارسى مبدأ الهجرة الانتقائية» بحيث يقع تيسير منح تأشيرة الإقامة طويلة الأمد والعمل لفائدة الطلبة أو الكفاءات العلمية والطبية التي تحتاج إليها أوروبا مقابل تضييق الخناق على الهجرة غير النظامية وإلزامها بالعودة إلى تونس

يرصد رئيس تحرير مجلة «ليدرز» التونسية «عبد الحفيظ الهرقام» خطر هجرة الكفاءات والهجرة عموما في كونها أصبحت في الراهن التونسي ثقافة مجتمع ترسخت في أذهان الشباب وحتى الكهول، فالطلبة والأطباء والمهندسون وأساتذة التعليم العالي غدوا يعيشون على وقع رحيل مبرمج بعد أن فقدوا الأمل في قدرة السياسيين والطبقة الحاكمة على إخراج تونس من نفق أزمتها المستحكمة

Revue de presse internationale

La Côte d'Ivoire classée 7e pays pourvoyeur de migrants clandestins en Europe selon des statistiques du HCR en 2018

AKODY.COM 01-10-2018

Selon les statistiques du Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR), la Côte d'Ivoire se classe au 7e rang des pays pourvoyeurs de migrants clandestins en Europe en 2018. Le top 10 est largement dominé par des pays africains qui ne sont pourtant pas en conflit, mieux encore...



Le classement 2018 du HCR des pays fournisseurs de migrants illégaux

Le Haut-Commissariat pour les Réfugiés a récemment publié la liste des nationalités les plus communes au départ de la mer méditerranée et à l'arrivée sur les côtes européennes. Sans surprise, cette liste est dominée par les pays africains et ceux du moyen et proche orient secoués par des crises. La Côte d'Ivoire se situe au 7e rang de ce classement peu flatteur avec 5,3% soit 4.028 candidats à l'immigration clandestine à la date du 31 août 2018, pour certains et 30 septembre dernier pour d'autres. Ce classement est étrangement dominé par la Guinée Conakry dont la population d'immigrés illégaux s'élève à 8.762, environ 11,5%. Ci-dessous la liste fournie par le HCR :

1er- Guinée (12%)

2e- Syrie (10%)

3e- Mali (9%)

4e- Maroc (8%)

5e- Irak (7%)

6e- Tunisie (5%)

7e- Côte d'Ivoire (5%)

8e- Afghanistan (5%)

9e- Erythrée (4%)

Et pourtant...

De prime abord le classement est dominé par des pays d'Afrique et du proche et moyen orient. Ces derniers sont secoués par des crises depuis plusieurs années ; leur situation peut-être excusable. Par contre, la plus part des pays d'Afrique cités sont dans une relative paix. Mieux ils jouissent de ressources qui auraient pu largement les gommer de ce triste tableau.

En premier lieu la Guinée, pays qu'on qualifie de « scandale géologique » du fait de ses immenses ressources naturelles et minières dont la bauxite et l'or. Quant à la Côte d'Ivoire, toutes les institutions financières internationales sont d'accord pour dire qu'elle bénéficie d'une croissance économique depuis quelques années.

L'Algérie veut un partage « équitable » de la prise en charge des réfugiés dans le monde

AFP 02-10-2018

La charge que représentent les réfugiés doit être répartie équitablement à travers le monde, a plaidé l'Algérie, lundi 1er octobre, devant le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), appelant à prendre en compte les « inquiétudes » des pays d'accueil.

Il faut « examiner la problématique du déplacement forcé en tenant compte des inquiétudes tout aussi réelles que légitimes exprimées par les pays d'accueil », a estimé à Genève le chef de la diplomatie algérienne, Abdelkader Messahel, devant le Comité exécutif (l'instance décisionnaire) du HCR. Car « les réfugiés continuent d'être installés dans les pays en développement, souvent limitrophes », sans qu'il soit tenu « compte des réalités socio-économiques » de ces Etats, a-t-il souligné, selon un communiqué du ministère algérien des affaires étrangères. M. Messahel a réclamé un « partage équitable et prévisible de la charge sur le plan mondial, tant en termes d'admission des réfugiés qu'en termes de protection ou encore de la mise en œuvre de solutions durables en leur faveur ».



Près de 40 000 Syriens

Il a également appelé l'ensemble des pays à agir, « individuellement et collectivement, sur les causes profondes des déplacements forcés », afin d'enrayer « la hausse constante du nombre de réfugiés à travers le monde ». Mi-septembre, le haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés, Filippo Grandi, avait souligné que 80 % à 90 % des quelque 68 millions de réfugiés et déplacés recensés dans le monde par le HCR se trouvaient « dans des pays pauvres ou disposant de peu de ressources ».

A Genève, l'Algérie, pays d'environ 40 millions d'habitants, a rappelé qu'elle accueillait sur son sol près de 40 000 réfugiés syriens, ainsi que des dizaines de milliers de réfugiés du Sahara occidental, installés pour certains depuis quarante ans dans le sud-ouest du pays. Elle fait également face ces dernières années à un afflux de migrants subsahariens, dont les ONG estiment le nombre à quelque 100 000 sur son territoire. Alger, qui ne dispose pas de législation en matière d'asile, est critiqué par des ONG pour la façon dont ceux-ci sont traités.